

DIRECTION CENTRALE DU SERVICE DES
ESSENCES DES ARMÉES : *sous-direction
administration ; bureau personnel.*

**CIRCULAIRE N° 660/DEF/DCSEA/SDA/2/PM/
NOA relative au recrutement au choix des majors
du service des essences des armées au titre de
l'année 2007.**

Du 1er février 2006.

N O R D E F E 0 6 5 0 1 3 1 C

Références :

Loi 2005-270 du 24 mars 2005 (JO n° 72 du 26,
texte n° 1 ; BOEM 300*
Décret 78-356 du 17 mars 1978 (BO, p.
2351 ; BOEM 614*) modifié.

Pièces jointes :

Deux annexes.

Référence de publication : Texte inséré au BOC/PA,
2006, texte 1.

Un recrutement au choix dans le corps des majors du service des essences des armées (SEA) est ouvert au titre de l'année 2007 parmi les sous-officiers du service des essences des armées du grade d'agent technique en chef âgés au 1er janvier 2007 de 40 ans au moins. Le directeur central du SEA exercera principalement son choix parmi les sous-officiers ayant présenté le concours majors.

1. DOSSIER DE CANDIDATURE :

Le dossier comprend :

- une demande manuscrite précisant le mode de recrutement ;
- un état de renseignements (annexe I),
- une liste de classement récapitulative des candidats issus d'un même organisme d'affectation (annexe II).

Le commandant de la formation administrative (directeur régional ou assimilé) exprimera son avis en utilisant les mentions d'appuis suivantes : IP, IN, IS, AT, AJ (voir nota en annexe I) et inscrira un numéro de classement.

Les personnels prévus au plan de mutation figureront sur les états de proposition de la région où ils ont été notés en 2006.

Les dossiers de candidature devront parvenir au plus tard pour le 22 septembre 2006.

2. NOMINATIONS :

La commission prévue à l'article 38 de la loi de première référence est chargée de l'étude des dossiers de candidature. Sur proposition de cette commission, le directeur central du SEA arrête la liste des candidats nommés au choix au grade de major du service des essences des armées.

Les nominations au choix interviennent après les nominations des candidats issus du concours.

Pour la ministre de la défense et par délégation :

*L'ingénieur général, directeur central du service des
essences des armées,*

Jean-Claude DUPUIS.

ANNEXE I.

ÉTAT DE RENSEIGNEMENTS

Concernant.....

**candidat au recrutement au choix des majors du
service des essences des armées au titre de l'année 2007.**

Année de présentation au concours majors : 1^{ère} année : Admissibilité : oui - non (1)

2^e année : Admissibilité : oui - non (1)

3^e année : Admissibilité : oui - non (1)

J'atteste sur l'honneur les renseignements portés ci-dessus,

Signature de l'intéressé :

	<i>1996</i>	<i>1997</i>	<i>1998</i>	<i>1999</i>	<i>2000</i>	
NIVEAU DE NOTATION						
POTENTIEL						
EMPLOI						
	<i>2001</i>	<i>2002</i>	<i>2003</i>	<i>2004</i>	<i>2005</i>	<i>2006</i>
NIVEAU DE NOTATION						
POTENTIEL						
EMPLOI						

<i>AUTORITÉ</i>	<i>MENTION D'APPUI</i>	<i>CLASSEMENT</i>	<i>VISA</i>
COMMANDANT DE LA FORMATION ADMINISTRATIVE (directeur régional ou assimilé)			

ANNEXE II.

LISTE DE CLASSEMENT

**des candidats au recrutement au choix des majors du
service des essences des armées au titre de l'année 2007.**

Direction régionale ou organisme assimilé :

<i>NUMÉRO DE CLASSEMENT ET MENTION D'APPUI</i>	<i>NOM</i>	<i>PRENOMS</i>	<i>AFFECTATION</i>	<i>OBSERVATIONS</i>

Signature du commandant de la formation administrative (directeur régional ou assimilé) :